



DEVENIR ADMINISTRATEUR OU ADMINISTRATRICE

RESPONSABILITÉS

Le conseil d'administration est formé d'administratrices et d'administrateurs élus par les membres du Forum. Outre les réunions spécifiques du conseil, les membres du conseil d'administration travaillent en comité pour approfondir certains dossiers :

- Gouvernance et éthique;
- Vérification et audit;
- Développement organisationnel et gestion des ressources humaines;
- Offre de service;
- Prospection des nouveaux membres;
- Consultation et réflexion.

Les membres du conseil d'administration ont le mandat de participer activement aux activités et événements du Forum, aux différents comités et à la réalisation des projets selon les besoins de l'organisation. Ils devront donc être disponibles à raison d'environ une fois par semaine, pour leurs diverses rencontres.

AVANTAGES

S'impliquer sur le conseil d'administration, c'est avoir le privilège de collaborer avec des jeunes issus de différents ministères et organismes pour réfléchir sur des enjeux qui touchent les jeunes de la fonction publique québécoise.

Le conseil d'administration, c'est aussi la possibilité de :

- se donner un espace de création et de réflexion unique dans la fonction publique;
- mettre à profit ses compétences personnelles et professionnelles;
- se découvrir ou de développer de nouvelles habiletés;
- élargir ses connaissances de la fonction publique;
- développer ses connaissances en gestion de projets et en gouvernance;
- participer gratuitement à des activités et événements exclusifs.

C'est surtout la possibilité d'être la voix de milliers de jeunes et de faire une différence et ce, entouré d'une équipe de travail stimulante !